

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 79-261 du 2 Octobre 1979

chargeant le Camarade Richard RODRIGUEZ,
Ministre de l'Equipement de l'intérieur
du Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre
de l'Industrie et de l'Artisanat pour
compter du 2 Octobre 1979.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'Ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement et le décret n° 78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;
- VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement modifié par le décret n° 78-174 du 6 Juillet 1978 ;

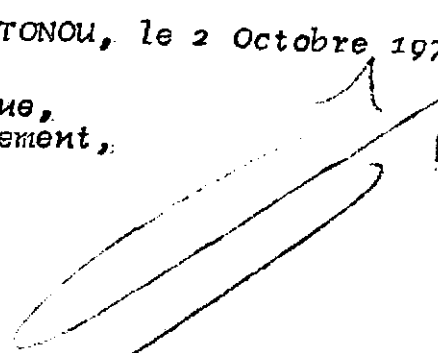
DECRETE

Article 1er. - Pour compter du 2 Octobre 1979, le Camarade Richard RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipement, est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat pendant l'absence du Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 2 Octobre 1979

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ME-MIA 4 SGG 4 SPD 2 Ministères
13 JORPB 1.